

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR VISITEUR

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devrez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, .bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Visa en cours de validité

Passeport

Pour le passeport joindre les pages relatives à l'état civil et aux dates de validité.

Photographie d'identité récente - Numéro EPhoto

Si vous disposez d'une photo et d'une signature numériques, veuillez renseigner le numéro ephoto figurant sur votre planche de photos d'identité. Si vous ne disposez pas encore de ephoto, vous pouvez localiser un service photo et signature numériques en suivant ce lien : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-photo-et-ma-signature-numerisee>

LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX

Si vous êtes marié(e) ou pacsé(e) :

Passeport du conjoint

Veuillez fournir une photocopie de votre passeport (pages relative à l'état civil). Si vous ne possédez pas de passeport, veuillez fournir un document justifiant votre nationalité (attestation consulaire).

DOMICILE

Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois :

Veuillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une facture d'électricité, gaz, eau, internet, fixe ou mobile ;
- ou une copie du bail de location ;
- ou une copie d'une quittance de loyer ou de taxe d'habitation.

Si hébergement à l'hôtel :

Veuillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une attestation de l'hôtelier ;
- Une copie de la facture du dernier mois.

Si hébergement chez un particulier :

Veuillez joindre un des justificatifs de domicile suivant :

- Une attestation de l'hébergeant datée et signée,
- Une copie de sa Carte Nationale d'Identité ou de sa carte de séjour,
- Un justificatif de domicile de l'hébergeant si l'adresse inscrite sur sa carte d'identité n'est plus à jour.

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR VISITEUR

Liste des documents justificatifs à fournir

Vous devez fournir sous forme numérique tous les documents justificatifs demandés en vous assurant de leur lisibilité, ainsi que leur traduction lorsque ceux-ci sont rédigés en langue étrangère. Vous pouvez consulter la liste des traducteurs agréés en suivant ce lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>

Vous devez respecter les formats suivants : .jpg, .pdf, .png, bmp, .tiff et ne pas dépasser 10Mo par fichier.

MOTIF DE SÉJOUR

- Le document justifiant que le demandeur a souscrit à une assurance maladie pendant toute la durée de son séjour**

RESSOURCES

VOUS ÊTES PRIS EN CHARGE PAR UN PARENT :

- Justificatifs de ses ressources (avis d'imposition sur les revenus, fiches de paie...)**
- Carte d'identité du parent**
- Attestation de prise en charge financière**
- La copie intégrale de votre acte de naissance avec filiation**

VOUS ÊTES SALARIÉ :

- 3 dernières fiches de paie**

SI VOUS ÊTES PRIS EN CHARGE AU TITRE DE VOS FONCTIONS RELIGIEUSES :

Si vous êtes un imam détaché :

- Attestation de détachement en France**
- Une attestation de ressources établie par la Grande mosquée de Paris, le Rassemblement des musulmans de France, l'Union des mosquées de France ou les consulats turcs en France**

Si vous êtes un imam non détaché :

- La convention (le contrat) signée avec l'association culturelle**

Si vous êtes un religieux d'un autre culte :

- Une attestation de prise en charge financière par la congrégation pour les religieux, par le diocèse pour les prêtres, etc.**

VOUS DISPOSEZ D'AUTRES RESSOURCES :

- Autres justificatifs de ressources (pension, rente, revenus provenant de biens mobiliers ou immobiliers, compte bancaire, autres ressources ...)**